

Code du produit : KAO CAL
FDS N°: P048

Nb. pages : 4
Date : 06/2002
Version N° : 2

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : KAOLIN CALCINE MOLOCHITE

Code ETQ : E220

Aspect : granuleux blanc

Fournisseur :

CERADEL
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

2. Composition / informations sur les composants

Kaolin sec calciné :

Les kaolins calcinés sont obtenus par la calcination de kaolinite naturelle (appelé aussi kaolin). La calcination induit une phase de modification du kaolin, passant de kaolinite naturelle au métakaolin, puis une altération de sa structure entraîne la formation finale de mullite. La dernière phase de modification fait apparaître des composants amorphes riches en silice.

Tous les produits calcinés secs doivent être considérés similaires en ce qui concerne leurs risques potentiels pour la santé.

Kaolin calciné :

CAS N° : 92704-41-1
EINECS N° : 296-473-8

L'OES (La Limite d'exposition professionnelle) pour les poussières respirables n'est pas évaluée.

Cependant le kaolin a une Limite d'Exposition Professionnelle de 2.0 mg/m³ (période de référence TWA – 8hr) pour les poussières respirables et cette valeur sera appliqué au kaolin calciné.

Les kaolins calcinés contiennent 100% de kaolin calciné, sans autres ingrédients.

Le kaolin calciné contient les composants suivants :

- silice amorphe :

La Limite d'Exposition Professionnelle à la Silice amorphe est de 6mg/m³ de poussières alvéolaires et de 2,4 mg/m³ de poussières respirables, pour une période de référence de 8hr– TWA.

- mullite :

CAS N° : 1302-93-8

EINECS N° : 215-113-2

Pas de limite d'exposition spécifique pour la mullite.

3. Identification des dangers

- Le kaolin calciné est de faible toxicité aigue.
- Une exposition prolongée à n'importe quelles poussières minérales peut affecter le système respiratoire.
- Le kaolin calciné peut provoquer un effet desséchant et des irritations de la peau par contact prolongé.

Contact avec les yeux : les poussières en suspension dans l'air peuvent provoquer des irritations.

- Un déversement accidentel de kaolin mouillé entraîne un risque de glissades.

4. Premiers secours

Inhalation de poussières : Amener le sujet à l'air frais. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin

Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau propre.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produit non inflammable. Pas de précautions particulières.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Ramasser le produit granuleux sec avec un aspirateur ou tout autre moyen ne générant pas de poussières.

Mélanger la suspension (eau et kaolin calciné) avec de la matière sèche, inerte, absorbante et la ramasser. Ne pas rejeter dans un cours d'eau.

7. Manipulation et stockage

Manipulation :

Pour la manipulation des poudres sèches, utiliser des moyens appropriés de façon à ne pas générer des poussières.

Aucune précautions spéciales ne sont requises pour la manipulation des barbotines (des boues).

Stockage :

Les matériaux granuleux doivent être stockés dans un endroit couvert et sec, les suspensions doivent être stocker dans des containers hermétiques.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser des moyens appropriés de façon à ne pas former des poussières lors de manipulation des poudres.

S'assurer que les limites d'exposition professionnelles sont respectées.

Protection de la peau : Le produit peut avoir un effet desséchant de la peau. Appliquer les mesures d'hygiène en milieu industriel.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection de chimiste pour empêcher le contact avec les yeux. Ne pas porter de lentilles de contact pendant l'utilisation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect : granuleux blanc

Odeur : sans.

pH : non applicable

Point d'ébullition : non applicable

Danger d'explosion : aucun

Propriétés oxydantes : aucune

Densité relative : Poudre sèche : 2.6

10. Stabilité et réactivité

Stable et sans réactivité.

11. Informations toxicologiques

Inhalation des poussières : le kaolin calciné n'a pas d'effet toxique aigu connu. Des expositions à la poussière de kaolin calciné doivent être maintenu en dessous des normes d'exposition professionnelle, à un niveau pour lequel il n'y a aucun danger d'affecter la santé du système respiratoire.

Des études menées n'ont pas révélé de sensibilisation signifiante, ni d'effet cancérigène, mutagène ou tératogène.

Contact avec la peau : Aucun effet toxicologique connu.

Ingestion : Aucun effet toxicologique connu.

12. Informations écologiques

Environnement : Le kaolin calciné est un produit persistant et non-biodégradable, mais il na pas d'effet nocif à long terme sur l'environnement.

Mobilité : Solide, non volatile, insoluble dans l'eau.

Dégradabilité : Non biodégradable et persistant.

Accumulation : Ni bioaccumulation, ni bioamplification connues.

Ecotoxicité : Ce kaolin calciné n'est pas toxique pour les poissons, daphnia et algues aquatiques, la terre, les plantes, les animaux.

13. Informations relatives à l'élimination

Ce kaolin calciné peut être éliminé en temps que produit non toxique et inactif dans un centre agréé, en accord avec la législation locale en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Ce kaolin calciné n'est pas classé comme produit dangereux selon les lois européennes et ne nécessite pas de précaution particulière.

15. Informations réglementaires

Classification : Le kaolin calciné n'est pas classé comme produit dangereux selon les lois européennes.

Normes d'exposition professionnelle : Le kaolin calciné n'a pas de Limites d'Exposition Professionnelle spécifique. La Limite d'Exposition Professionnelle du kaolin de 2 mg/m³ de poussière respirable (période de référence de 8 hr) sera utilisée.

Exigences réglementaires : Se référer aux réglementations locales, nationales et internationales applicables.

16. Autres informations

Une formation des utilisateurs à la manutention du produit est conseillée.

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.